

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">GESCIVIA : DE LA CRISE DES POUVOIRS A LA CITOYENNETE CITADINE L'ajustement au quotidien : les jeunes diplômés à Dakar</p> |
|---|

**Les jeunes économistes de Dakar
à la recherche de nouvelles rentes**

Eveline BAUMANN
octobre 1996

Problématique et interrogations de départ

Depuis une quinzaine d'années, l'économie du Sénégal est soumise à des programmes d'ajustement structurel. Ces programmes sont censés rétablir les grands équilibres - ceux qui relèvent de la balance des paiements et des finances publiques - et promouvoir un système de production libéral où l'action publique se limiterait à énoncer et à faire respecter les règles. Parmi les impératifs décrétés par les bailleurs de fonds, un rôle central revient aux mesures d'austérité dans la fonction publique, mesures se concrétisant notamment par l'arrêt des recrutements.

Or, il y a eu, de la part des responsables sénégalais, certaines hésitations à donner suite aux souhaits formulés par les institutions de Bretton Woods¹ : Comment mettre en oeuvre une politique d'austérité sans porter atteinte à leurs propres privilèges liés aux rentes de toutes sortes engendrées par un emploi dans le secteur public ? Ou autrement dit, comment passer d'un type de redistribution, celui de l'Etat-providence, à un autre, celui basé sur la libre concurrence ? Il s'agissait par conséquent de favoriser l'émergence de nouvelles sources de revenus, de nouvelles situations de rentes productrices de prestige social et économique.

Méthodologie

Il semblait instructif d'étudier comment les Sénégalais composent au quotidien avec les défis lancés par une économie "déflatée", et en particulier, selon quelles logiques, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur - population qui pouvait "traditionnellement" prétendre à un emploi dans la fonction publique - participent à l'avènement d'un ordre économique nouveau. Le choix s'est porté sur les jeunes diplômés de sciences économiques, choix qui se justifie à plus d'un titre :

Les économistes et, dans une moindre mesure, les juristes, étaient les premiers diplômés de l'enseignement supérieur à être frappés par le chômage. A ce propos, l'Etat sénégalais les a entourés, au début des années quatre-vingts, d'égards particulièrement soutenus et ... onéreux, sous la forme de ce qui fut

¹ Ce qui devait, d'ailleurs, se solder par l'arrêt temporaire des crédits accordés par la Banque mondiale et le FMI. Voir notamment BERG, 1990 ; DURUFLE, 1994.

communément appelé "l'Opération maîtrisards". Le pouvoir comptait sur eux pour promouvoir un nouveau type d'hommes d'affaires qui appliqueraient des normes de gestion "moderne" dans une économie dominée par l'informel. Dix ans après cette expérience peu concluante, il s'avère que de nouvelles opportunités se présentent aux diplômés en économie, opportunités cette fois-ci générées par la politique de libéralisation économique : elles renvoient à l'articulation entre l'Etat, les bailleurs de fonds et la société civile et se situent presque exclusivement dans le secteur tertiaire.

La recherche documentaire accordait une large part à l'analyse de la littérature grise notamment celle, particulièrement dispersée et difficile à localiser, consacrée à "l'Opération maîtrisards". De même, la presse sénégalaise (essentiellement *Le Soleil*², *Walfadjri*, *Sud*, *Journal de l'économie*) a été quasi-systématiquement dépouillée depuis le début des années quatre-vingts.

Des enquêtes qualitatives - sous forme d'entretiens semi-directifs - ont été menées auprès d'une vingtaine de diplômés d'une maîtrise en sciences économiques obtenue à l'Université de Dakar (Université Cheikh Anta Diop). La moitié ont quitté l'université entre 1981 et 1985 ; il s'agit de bénéficiaires de "l'Opération maîtrisards" maintenant bien intégrés dans la vie active. L'autre moitié a obtenu leur diplôme en 1992 ou 1993 ; souvent ils n'ont pas encore de poste stable. La majorité des entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Pour des raisons matérielles, j'ai renoncé pour le moment, à des investigations auprès des diplômés d'universités étrangères, françaises et américaines notamment. Souvent, ils réintègrent leur pays après une première expérience professionnelle à l'étranger, voire après un passage dans une organisation internationale, ce qui leur donne évidemment des atouts supplémentaires. L'étude de cette population pourra faire l'objet d'investigations ultérieures.

Parallèlement, de nombreux entretiens ont été menés auprès de responsables et de bénéficiaires de structures d'intermédiation financière³ et, d'une manière plus générale, auprès d'organisations recourant à un personnel qualifié dans le domaine économique (Cf. annexe). On notera également qu'un mémoire de maîtrise en sociologie avait pour objet d'étudier l'intégration de jeunes (bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur) dans les activités commerciales à Dakar (CORREA, 1996).

En ce qui concerne le cadrage statistique, nous possédons un certain nombre d'indications chiffrées sur la situation de l'emploi des diplômés (NDAW, 1984 ; DSP, 1991). Ces données méritent d'être complétées par des traitements complémentaires de grandes enquêtes récemment menées au Sénégal (Enquête

² La lecture de la presse est particulièrement instructive à cet égard. On insistera notamment sur des dossiers relatifs à l'emploi parus dans *Le Soleil* (17 au 23 juillet 1984 et 2 avril 1985).

³ Les premières investigations que j'ai effectuées au Sénégal ont porté sur les structures d'intermédiation financière. Ces travaux ont été menés dans le cadre de l'équipe AUPELF-UREF "Innovation financière et réintermédiation de l'épargne informelle" et ont donné lieu aux publications suivantes : "Petites entreprises et réintermédiation financière à Dakar", *Epargne sans frontière : Techniques financières et développement*, n° 37, décembre-janvier 1995, pp. 70-75 ; "Côté informel, quoi de neuf ? Nouveaux produits financiers au Sénégal", *Revue africaine de banque*, n° 2, deuxième trimestre 1995, pp. 5-8 ; "Les banquiers de quartier au Sénégal", *Afrique contemporaine*, n° 177, 1er trimestre 1996, pp. 54-63 ; "Proximité et risque financier en Afrique. Expériences sénégalaises", *Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, AUPELF-UREF*, Orléans, 26 - 28 avril 1995, Paris : AUPELF, 1996 (en collaboration avec J.-M. Servet, sous presse).

emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain, Enquête sur les priorités, Recensement général de la population et de l'habitat). À ce propos, il convient de signaler que la Direction de l'Emploi projette une enquête quantitative susceptible de permettre le suivi d'un certain nombre de diplômés de l'UCAD.

Le chômage des économistes sénégalais : bref état de la question

Malgré des divergences dues essentiellement à l'absence d'obligation de déclaration auprès du Service de l'emploi et de la main-d'oeuvre, une constante fait l'unanimité : Le chômage des diplômés progresse dans des proportions inquiétantes, et la durée du chômage semble être de plus en plus longue.

Les premières investigations ciblant spécifiquement les diplômés de l'enseignement supérieur font partie des travaux préparatoires de "l'Opération maîtresards" dont il sera question plus loin. Une étude assez complète dénombre 400 diplômés chômeurs en 1981/82, et le double l'année d'après (NDAW, 1984 : 2)⁴. D'autres sources font état de 500 maîtresards en sciences économiques et juridiques qui dès 1982 se seraient regroupés en une association, le Regroupement des maîtresards chômeurs.⁵

L'enquête sur l'emploi effectuée en 1991 dénombre, dans la seule région de Dakar, plus de 4 000, soit un taux de 18,2 %, dont les deux tiers de sexe masculin (DSP, 1991). Partant de l'hypothèse que le chômage des diplômés progresse au même rythme que dans la population dans son ensemble, soit 12,5 %⁶ par an, près de 7 500 diplômés seraient à la recherche d'un emploi en 1996.

Ces données appellent un certain nombre de remarques. En 1991, le chômage prend chez les diplômés des proportions moins importantes que dans la population dans son ensemble où il atteint 24,5 %. Il frappe moins souvent ceux dont le diplôme sanctionne une formation technique, et surtout lorsqu'ils sont de sexe masculin (11,1 % contre 20,5 % pour les femmes). Mais il s'avère aussi que les professions intellectuelles et scientifiques enregistrent le taux de sous-emploi le plus important : 26,2 % contre 15,4 % pour l'ensemble des catégories. En ce qui concerne la durée moyenne du chômage des diplômés, elle était de vingt mois en 1985⁷. Si des données plus récentes relatives à cette population font défaut, on sait qu'en 1991, la durée moyenne du chômage était de 36 mois pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (DSP, 1991 : 66).

Ceci étant, ces constats n'enlèvent rien au caractère préoccupant de la situation des diplômés chômeurs. Il s'agit d'un gâchis d'autant plus lourd pour l'économie du pays que, calculée sur une base annuelle, la formation d'un étudiant coûte à la société cent fois plus cher que la scolarisation primaire d'un

⁴ Ceci étant, ce fut dès la fin des années soixante, que l'on commença à s'inquiéter de l'emploi des diplômés de l'université de Dakar : *"Le nombre des fonctionnaires est à son plafond ; quant au secteur privé, [...] il n'est pas en mesure de résorber grand monde"* (SENEGAL/CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1968 : 74).

⁵ *Le Soleil*, 5./6.6.1982, "Fonction publique : 500 millions pour l'emploi des jeunes diplômés" ; *Sud quotidien*, 14.12.1993, "Opération maîtresards. Le flop de la décennie".

⁶ Progression calculée pour la période 1988 à 1991, contre 7,3 % par an entre 1976 et 1988 (DSP, 1991).

⁷ Cf. l'enquête effectuée par le Ministère de l'Emploi auprès de 530 diplômés (SENEGAL/PRIMATURE/COMMISSARIAT GENERAL A L'EMPLOI, 1993).

enfant. De plus, privés d'emploi, les jeunes universitaires perdent assez rapidement confiance en leurs capacités intellectuelles, surtout lorsqu'ils sont mis en concurrence avec des diplômés passés par des formations davantage professionnelles. Enfin et surtout, on sait que le chômage des intellectuels est un important facteur de risque politique. C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre le zèle avec lequel a été lancée "l'Opération maîtrisards".

Une opération mal maîtrisée

Dans l'un de ses premiers discours prononcés après son accession au pouvoir, le président sénégalais Abdou Diouf qualifia de "scandale" le chômage des jeunes diplômés de l'Université de Dakar (DIOP, DIOUF, 1990). Soucieux d'asseoir son autorité sur une population connue pour ses revendications, il s'agissait de prendre des mesures concrètes susceptibles de désamorcer une situation politiquement explosive. En effet, le mécontentement des diplômés - il s'agissait principalement d'économistes et de juristes - se manifestait non seulement par des meetings sur le campus au cours desquels ils informaient leurs collègues cadets de la précarité du marché de l'emploi, mais ils distribuaient également des tracts sur la voie publique afin d'alerter l'opinion : *"Déjà il y avait un remue-ménage intensif; tout le monde en parlait, on lisait nos slogans [...] C'est pourquoi peut-être on a eu à créer l'Opération"* (Abdoulaye D., 28.7.1996).

Les mesures prises par le gouvernement sont une réponse directe à la situation de l'emploi, situation qui se caractérisait, dans la fonction publique, par le vieillissement de la pyramide des âges, le sous-encadrement de l'administration et la présence massive d'assistants techniques (1 900 agents dont sept sur dix de nationalité française), main-d'oeuvre fort onéreuse pour l'Etat sénégalais (avantages en nature, rémunération). Dans le secteur privé, alors que les étrangers représentaient 7 % des effectifs, leur rémunération correspondait à 31 % de la masse salariale ; ces mêmes étrangers occupaient 61 % des postes de cadres supérieurs (ou employeurs) (NDAW, 1984).

Quelles sont les caractéristiques de "l'Opération maîtrisards" ? Initié en 1981, elle comportait plusieurs volets : intégration de 2 000 diplômés dans la fonction publique, stages en entreprise avec recrutement consécutif, encadrement de PME-PMI par des jeunes diplômés, emploi de diplômés comme condition d'un contrat de travail pour un expatrié et enfin création de petites entreprises (SENEGAL/DIRECTION DE L'EMPLOI, 1985).

C'est ce dernier volet qui a donné lieu aux critiques les plus virulentes, notamment du fait de son coût. En effet, pour les trois premières générations (sur quatre), près de 5 milliards F.CFA (soit à l'époque 100 millions de FF) furent mobilisés afin de créer des entreprises qui devaient se situer essentiellement dans les secteurs du transport, de la boulangerie, de la pêche et du maraîchage. 150 entreprises gérées par 550 diplômés ont ainsi vu le jour. Au total, près de 2 500 emplois furent créés⁸. Le coût moyen d'un poste de travail

⁸ Les données proviennent essentiellement de SENEGAL/SECRETARIAT D'ETAT A L'EMPLOI/DIRECTION DE L'EMPLOI, 1985 ; SARR, 1989 ; *Le Soleil*, 28.3.1986, "Insertion des diplômés : 200 maîtrisards en séminaire" ; *Le Soleil*, 19.8.1986, "Jeunes promoteurs économiques : Déjà la quatrième génération".

dans ces sociétés s'éleva à 2 millions F.CFA ; l'insertion d'un "maîtrisard" coûta 10 millions F.CFA. Ces chiffres n'englobent pas le manque à gagner pour l'Etat car l'investissement lourd fut acquis "hors taxe, hors douane".

La quasi-totalité des unités en question ont cessé d'exister. Restent les griefs que les diplômés impliqués dans l'opération formulent vis-à-vis des décideurs de l'époque... et les leçons, celles qu'en tirent non seulement les anciens bénéficiaires, mais aussi les décideurs.

Des logiques difficilement compatibles

Les raisons du quasi-échec de l'"Opération maîtrisards" sont multiples. La SONAGA (Société Nationale de Garantie, d'Assurance et de Crédit)⁹, chargée de l'exécution, ne se montra guère inventive dans le choix des secteurs économiques. En effet, elle retenait les domaines dans lesquels elle intervenait traditionnellement, sans se préoccuper du mode de fonctionnement spécifique et des répercussions que cela pouvait avoir pour les nouveaux venus. Ne disposant pas de fonds propres, les diplômés étaient obligés de contracter des crédits dont la cherté - les taux réels variaient entre 18,9 et 23,5 % - ne peut qu'étonner mais semble liée à l'origine des fonds dont les deux tiers provenaient de ressources bancaires à court terme. La durée de ces crédits était généralement de 36 mois. Etant donné ces deux conditions, les jeunes entrepreneurs devaient rapidement être confrontés à des difficultés de trésorerie quasiment insurmontables.

Or, l'aspect auquel il convient de s'intéresser de plus près concerne le rôle que l'Etat entendait faire jouer aux jeunes diplômés. Il s'agissait de promouvoir "une nouvelle race d'hommes d'affaires", voire une "nouvelle race d'agriculteurs d'une certaine dimension" et des "capitaine d'industrie capables de jouer un grand rôle dans le développement économique du pays" ¹⁰, et les futurs managers furent invités à des séminaires organisés dans l'un des hauts-lieux du tourisme sénégalais, séminaires bénéficiant d'une couverture médiatique impressionnante. Mais ils n'étaient nullement associés au montage des projets et étaient exclus des négociations relatives aux modalités de financement. Lorsque l'expérience pratique du métier leur permettait de prendre une part active dans le montage du dossier de financement, l'aboutissement tardif des négociations leur porta préjudice : La SONAGA fut de moins en moins en mesure d'assumer sa mission et de débloquer les fonds en temps utile¹¹. Fréquemment, les futurs associés s'ignoraient et firent seulement connaissance dans les locaux de la SONAGA où les avait amenés le même objectif, la "volonté de sortir du chômage" (SENEGAL / SECRETARIAT D'ETAT A L'EMPLOI / DIRECTION DE L'EMPLOI, 1985 : ann. f). En ce qui concerne l'équipement, le caractère "clé en main" de l'opération se confirme. Le matériel fut acheté par les responsables de la SONAGA à des conditions dont les diplômés ignoraient tout.

⁹ Il s'agit d'une société anonyme d'économie mixte ayant disparu à la fin des années quatre-vingts, au moment de la restructuration bancaire .

¹⁰ Ces citations proviennent respectivement de : *Le Soleil*, 8.8.1984, "25 sociétés de pêche artisanale bientôt en place", *Le Soleil*, 10.9.1985, "Les tracas des maraîchers", *Le Soleil*, 10.9.1985, "Nous relèverons le défi du chômage des jeunes".

¹¹ Cas d'un diplômé ayant choisi l'embouche bovine qu'il avait déjà pratiquée en tant qu'étudiant (Ibrahima G., 13.7.1996).

Vouloir promouvoir des "capitaines d'industrie", ceci signifie aussi vouloir faire accepter, dans le monde des affaires, des normes qui s'opposent à celles prévalant généralement dans un pays comme le Sénégal. Ces normes renvoient au statut juridique de l'entreprise, à son implantation matérielle, à l'intégration de l'unité dans le tissu économique, au respect de la législation et des termes des contrats conclus avec les partenaires commerciaux, au professionnalisme dans la gestion du personnel et à une certaine distanciation par rapport au milieu d'origine. Il semble que dans un premier temps, les diplômés étaient tout à fait disposés à jouer le rôle que leur avait réservé leur soudaine promotion. Ils mettaient une incontestable fierté à se constituer en société¹², à louer des locaux, à se distribuer les rôles de directeur financier, directeur technique, directeur administratif et de directeur commercial : "[...] il y avait encore cette mentalité d'intellectuel qui n'était pas encore effacée. Tout le monde voulait être devant son bureau, téléphoner, etc." ¹³ De même, ils tenaient à honorer leurs engagements vis-à-vis de la SONAGA : "[...] c'est des gens honnêtes, qui sont sortis de l'Université, donc qui n'ont jamais connu le monde des affaires, le monde des tricheries, le monde des gens fûtés, rusés ; parce que pour être dans le monde des affaires [...] il faut être pleins de mic-macs"¹⁴ Enfin, les rapports qu'ils entretenaient avec le personnel, témoignaient d'une professionnalisation jusqu'alors inconnue dans certains métiers : "[...] nous les [i.e. les chauffeurs] traitions comme des employés : faire une déclaration, donner des avances pendant les fêtes de Tabaski, etc. Nous voulions les mettre dans de bonnes conditions de travail et des fois même nous les sensibilisions."¹⁵

Agents de modernisation pour l'Etat, les diplômés ne furent pas moins considérés comme des facteurs de troubles dans un système économique ayant ses lois propres. Ainsi, les néo-entrepreneurs diplômés ignoraient quasiment tout de la pêche, parfois jusqu'à la ... natation. Dans cette activité qui est traditionnellement entre les mains de l'ethnie des Lebou, les transactions se font fréquemment en mer, ôtant aux patrons des embarcations toute possibilité de contrôle des prises effectuées.

Autre exemple, celui de la boulangerie qui fut le domaine quasiment réservé de la communauté libanaise caractérisée par une grande solidarité lui permettant d'adopter des stratégies collectives susceptibles de handicaper la bonne marche de tel ou tel concurrent inopportun¹⁶.

Le transport a, lui aussi, ses lois propres. L'ignorance et la méconnaissance (de la mécanique, du prix des pièces détachées, voire de la conduite d'un véhicule, etc.) peuvent coûter cher. Tout comme dans la pêche, le capital technique est ici mobile, ce qui rend la supervision particulièrement malaisée. Un rôle primordial revient par conséquent à la confiance entre associés, chauffeurs et "apprentis-chauffeurs", ces derniers étant chargés d'encaisser et de rémunérer

¹² Il s'agissait de SARL. Il semble qu'un notaire bien introduit enregistrait la totalité des actes.

¹³ Cas d'une entreprise de transport (Ibrahima N., 27.7.1996). L'interlocuteur travaille actuellement dans une banque de proximité.

¹⁴ Abdoulaye D., un ancien boulanger, actuellement consultant (28.7.1996).

¹⁵ Ibrahima N., 27.7.1996.

¹⁶ Selon mes informateurs, les stratégies englobent des achats collectifs d'intrants, des prêts "informels", la distribution gratuite de pain certains vendredis, jour de la prière musulmane et de la distribution d'aumône, etc.

les rabatteurs. La politique d'embauche s'en ressentait, et selon leurs expériences passées, les jeunes diplômés recrutèrent tantôt des membres de la famille, tantôt des personnes non apparentées. C'est aussi un métier où les "taxes" de toutes sortes - qui n'ont de taxe que le nom - sont nombreuses. Les transporteurs ne manquaient pas d'être confrontés à la différence entre les pratiques des agents de l'Etat et le discours legaliste entendu à l'université, différence qui les amène à régler les différends au plus haut niveau où il y a plus de chance de traiter le problème entre pairs : *"Je suis allé directement voir le Commissaire. Lui, m'a au moins écouté, je lui ai bien parlé et il m'a remis mes papiers. Ceci les [i.e. les agents de la circulation demandeurs du "prix de cola"] les a frustrés et ils se disaient que nous étions des gens qui allaient voir directement leurs patrons, donc ça ne collait plus. C'est vous dire que c'est une nouvelle forme d'individu qui était là devant eux, il fallait les gérer..."*¹⁷ Par leur refus de s'acquitter de certaines "taxes" et d'accepter écarts de la part de leurs employés, les transporteurs diplômés avaient tendance à rompre toute une chaîne de prestations de services, ossature de l'économie sénégalaise.

L'expérience de "l'Opération maîtrisards" a profondément marqué les esprits des Sénégalais. Pendant longtemps, les anciens bénéficiaires pâtissaient d'une incontestable méfiance de la part d'employeurs potentiels : *"Oh, ces gens, ils ne vont pas réussir, on leur a donné 50 millions, ils n'ont pas réussi, donc ils ne réussiront jamais !"*¹⁸ Dix ans après, on parle du "flop de la décennie" (*Sud quotidien*, 14.12.1993) et les "capitaines d'industrie du troisième millénaire" ont perdu leurs galons et sont rentrés dans le rang. Leur activité professionnelle va du travail de journalier au consultant, en passant par l'entrepreneur en bâtiment. Depuis "l'Opération maîtrisards", il n'y a eu que des tentatives timides en vue de l'intégration professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Comme le constate avec amertume l'un de mes interlocuteurs : *"[...] tout le monde se rejette la responsabilité, mais ça permet au moins à l'Etat de dire qu'il a fait des efforts, il a résolu les problèmes, ce sont les citoyens qui n'ont pas travaillé, ce qui est faux !"*¹⁹ En tout état de cause, le prestige attaché au diplôme universitaire a été sérieusement amoindri.

Diplômés de tout le pays, réunissez-vous ... et devenez consultants !

Les évolutions intervenues sur la plan international depuis la fin des années quatre-vingts, sont lourdes de conséquences pour un pays comme le Sénégal. Désormais, il n'y a qu'un seul système économique de référence, celui de l'économie de marché dont l'Etat est censé garantir le bon fonctionnement. Des dispositifs juridiques permettent d'aller dans ce sens. On notera la simplification des procédures pour accéder au statut de personne morale (*cf.* les GIE, Groupements d'intérêt économique institués depuis 1984) ou pour affirmer sa spécificité (*cf.* les mutuelles d'épargne et de crédit régie depuis 1995 par une loi spécifique), la loi relative aux fondations (1995) et aux établissements d'enseignement privé (1994).

¹⁷ Ibrahima N., 27.7.1996 (C'est moi qui souligne). De même, lors de leurs contacts avec la SONAGA, les bénéficiaires de "l'Opération maîtrisards" tenaient à négocier avec la direction.

¹⁸ Ibrahima N., 27.7.1996.

¹⁹ *Id.*

Les vagues d'innovations technologiques réduisent l'espace-temps et entraînent une compétition accrue entre partenaires économiques. Les bailleurs de fonds bi- et multilatéraux ne sont pas exclus de cette compétition et ils sont amenés à trouver de nouvelles modalités d'attribution des fonds. Vu le grand nombre d'expériences passées peu concluantes, les fonds ne sont plus destinés à des objectifs globaux (tel que l'ajustement structurel tout court), mais ils sont dirigés vers des projets et des populations cibles bien déterminées (secteur privé, PME/PMI, pauvres, coopératives, etc.). Cette orientation de l'aide au développement a entraîné la création de nombreuses structures d'intermédiation obéissant à des principes de gestion privée. Ces dernières font appel à l'expertise et sont demandeuses de toutes sortes de rapports suggérant à leur tour d'autres structures ...

Par conséquent, l'accès aux ressources financières est devenu l'un des défis majeurs au Sénégal des années 90. Il a "des effets pervers sur la conduite des affaires économiques nationales : mobilisation des énergies et des ressources humaines nationales pour satisfaire les donateurs et bailleurs, acquiescement du bout des lèvres à des trains de mesure imposés de l'extérieur et qui ne bénéficient pas de l'adhésion nécessaire au succès de leur mise en oeuvre, déresponsabilisation des acteurs nationaux, etc."²⁰ Quoi qu'il en soit, il est évident que les jeunes économistes trouvent là un terrain propice compatible avec le statut d'intellectuel.

On s'abstiendra de faire une typologie des différentes structures d'intermédiation entre bailleurs de fonds, Etat et opérateurs économiques. Notons seulement qu'il en existe une vingtaine, censées promouvoir la libre entreprise, faire avancer le processus de privatisation, favoriser l'investissement productif, créer de l'emploi, etc²¹. Entre autres, elles ont pour nom AGETIP (Agence d'Exécution de Travaux d'Intérêt Public) avec son projet PAME-Médina (Programme d'Appui à la Micro-Entreprise)²², Cellule d'appui à l'environnement de l'entreprise, Fonds de Promotion économique, Fondation du Secteur privé, etc.

Cette dernière structure mérite d'être présentée. Elle a été créée en 1995 grâce à un apport de 3 milliards de F.CFA (30 millions FF) de la Banque mondiale²³. Contrairement à un certain nombre d'autres structures d'intermédiation, elle ne finance pas l'investissement productif, des fonds de roulement ou des participations en capital. Son rôle consiste à mettre en rapport des entrepreneurs soucieux de rendre plus compétitifs leur entreprise et des experts susceptibles de faire des études dans ce sens. Entre 30 et 70 % de ces études sont pris en charge par la Fondation. Il est évident que le fait de compter parmi les 250 cabinets et individuels (dont 30 % d'étrangers) agréés en tant que consultants, ouvre des perspectives professionnelles intéressantes²⁴. Notons

²⁰ G. DURUFLE, 1994 : 99.

²¹ Pour une étude non exhaustive, voir GRET, 1995.

²² Cette ONG à but non lucratif créée à la fin des années 80 sur instigation de la Banque mondiale, se donne comme objectif de faire appel au secteur privé pour l'exécution de travaux d'infrastructure commandités par les pouvoirs locaux. Cf. BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde. 1994. Une infrastructure pour le développement*. Washington, Banque mondiale, p.51. Voir aussi BENGA, 1994.

²³ Cf. surtout *Le Journal de l'Economie*, n° 24, 4 mars 1996 et n° 37, 17 au 23 juin 1996.

²⁴ Nous ne disposons pas de données sur le nombre des consultants sénégalais exerçant le métier à temps complet. Il existe cependant un regroupement professionnel, l'Association des professionnels de la

enfin que la Fondation s'applique également à promouvoir la consultance dans des domaines peu couverts jusqu'à l'heure actuelle, domaines tels que l'informatique, l'hydraulique et l'ingénierie industrielle. Elle est par conséquent susceptible de jouer, d'une part, un rôle de premier ordre pour l'intégration des jeunes diplômés dans un système économique qui se veut désormais universel. D'autre part, elle ne tardera sans doute pas à contribuer à la réglementation et à la mise aux normes de la profession, avec le risque de devenir un instrument corporatiste.

Quand certains sont plus égaux que les autres

Comment les jeunes économistes vivent-ils l'ouverture de l'économie à l'entreprise privée et comment participent-ils à la prolifération de structures d'intermédiation ?

Tout d'abord, les interlocuteurs non encore intégrés dans le monde du travail grâce à un poste fixe²⁵, vivent très mal leur inactivité qu'ils essaient de rendre la moins apparente possible. Ils souhaitent que la gratitude qu'ils ont vis-à-vis de leur famille pour avoir financé les études, puisse se traduire par des gestes concrets. L'un des interlocuteurs insiste sur le caractère symbolique du premier salaire - "faye bu dëg" - qui, dans les milieux attachés aux traditions, est remis au père et distribué en famille. Si les diplômés de "l'Opération maîtrisards" considèrent l'emploi comme un dû²⁶, leurs cadets se montrent plus entreprenants : Ils créent des associations susceptibles de leur donner un écho plus important²⁷, multiplient leurs contacts et prospectent le marché, déposent des lettres de candidature ... sans pour autant avoir le réflexe de s'enquérir systématiquement de l'état d'avancement de leur dossier.

Comme il fallait s'y attendre, connaître des personnes haut placées - et appartenant de ce fait à la génération des aînés sociaux - est un atout incontestable : *"[...] là aussi je connaissais quelqu'un, parce qu'il y a un problème qui se passe ici au Sénégal [...] sur 1 000 demandes, il y a peut-être 200 qui sont étudiées, les 800 seront classées"* (Karim S., 24.4.1996).

Cependant, certains jeunes mettent toute leur fierté à ne pas solliciter des relations, et encore moins la famille vis-à-vis de laquelle ils se sentent redevable, et ceci d'autant plus qu'elle les accueille ; les exceptions confirment la règle : *"[...] Il faut compter avec et partout c'est comme ça. A moins que, bon effectivement, il y a des endroits où les gens déposent et ça passe, mais ça, c'est une*

consultance au Sénégal (ASPROCOS). Par ailleurs, la consultance se prête particulièrement bien à être pratiquée à titre temporaire, d'où le grand intérêt qu'elle rencontre auprès des fonctionnaires. Pour paraphraser l'un de mes interlocuteurs, on pourrait dire : "One civil servant, one consultant !"

²⁵ Des enquêtes quantitatives à mener prochainement nous donneront des indications sur les caractéristiques du chômage des diplômés.

²⁶ *"Notre problème, à l'époque, il faut le reconnaître, était que nous avons pensé qu'au sortir de l'Université, il fallait attendre que le Gouvernement nous case quelque part dans un Ministère ou ailleurs"* (Babacar F., 8.7.1996).

²⁷ Cf. Association des diplômés chômeurs de la Faculté des Lettres, le Collectif des juristes chômeurs, l'Association des ingénieurs diplômés de l'Institut des Sciences de la Terre, le Regroupement des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes chômeurs, la Ligue des diplômés des Instituts et Universités arabes au Sénégal, etc. Remarquons cependant que ces associations ont souvent une vie éphémère, d'où la difficulté de les repérer.

exception." (Badou B., 10.4.1996). Notre interlocuteur fait référence aux organisations non-gouvernementales et autres employeurs étrangers organisant des concours de recrutement. Mais le non-recours aux connaissances peut s'avérer préjudiciable d'un point de vue financier : Le rapport d'aîné à cadet, de protecteur à protégé, où le premier a une obligation morale de se montrer généreux à l'égard du second, risque de faire place à un rapport plus froid, celui d'employeur à employé, où le patron peut estimer que l'employé (stagiaire en l'occurrence) ne peut prétendre à une rémunération (Seydou D., 27.6.1996).

Obtenir, à l'heure actuelle, un emploi salarié (ne serait-ce qu'à durée déterminée) s'avère quasiment impossible pour un débutant. Par conséquent, les jeunes diplômés sont amenés à accepter des stages dont ils ignorent souvent toutes les caractéristiques relatives à la durée, à la rémunération, aux possibilités de recrutement. Cette situation s'explique par le vide juridique qui entoure le statut de stagiaire. En effet, le Code du travail ne contient aucune référence aux stages en entreprise, ce qui donne toute latitude aux patrons qui peuvent congédier leurs stagiaires sans le moindre préavis, quitte à les reprendre peu après. Concrètement, si la rémunération peut atteindre jusqu'à 150 000 F.CFA (cas des stages dans un bureau d'études international), la rémunération moyenne se situe autour de 50 000 F.CFA²⁸. Certains stagiaires ne se voient même pas rembourser leurs frais de transport. Un de nos interlocuteurs ayant connu une telle situation, entend la transformer en atout dans la mesure où son maître de stage a, en quelque sorte, une dette vis-à-vis de lui, alors que lui-même pourra le regarder "droit dans les yeux" (Seydou D., 27.6.1996).

Bien entendu, seuls des jeunes originaires d'un milieu relativement aisés et accueillis par leurs famille arrivent à assumer un statut aussi précaire. Parmi eux, certains vont même jusqu'à compléter leur formation universitaire par une inscription dans l'un des nombreux établissements privés d'enseignement supérieur, et ceci moyennant des frais annuels pouvant atteindre jusqu'à 800 000 F.CFA par an²⁹. Ces établissements se caractérisent par des contacts étroits avec les milieux professionnels (bureau d'études, industrie) et politiques. Prenons le cas de l'ISM (Institut supérieur de management) : L'Institut recrute des jeunes ayant un niveau minimum de "bac + 2", mais il attire aussi de nombreux "maîtrisards". Il dispose d'un département "Appui aux entreprises et Conseil" qui est au fait un bureau d'études, il est appuyé par la Fondation Friedrich Naumann, fondation proche du patronat allemand, et bénéficie des ressources de la fondation "Excellence" dont le président n'est autre que Moustapha Niasse, Ministre des Affaires étrangères. Les promotions portent des noms aussi illustres que celui de Babacar Ndiaye, ancien président de la BAD (Banque africaine de développement).

Que les jeunes suivent un stage faiblement rémunéré ou qu'ils complètent leur formation supérieure, il s'agit d'investissements non immédiatement rentables dont ils espèrent récolter les fruits dans un temps ultérieur. Les besoins à court terme sont, dans ce cas, satisfaits par l'environnement familial. Par contre, les jeunes originaires de familles plus modestes sont obligés d'adopter des

²⁸ A titre de comparaison, la bourse d'étudiant est de 36 000 F.CFA.

²⁹ On mentionnera notamment SupdeCo de Dakar, l'Institut supérieur de management, l'Institut supérieur de formation en gestion. Mi-1996, huit établissements de ce type ont obtenu l'agrément de l'Etat, leur permettant de délivrer des diplômes nationaux.

stratégies à court terme. Ils vivent d'expédients tels que le commerce de détail, en envisageant éventuellement plus tard un départ aux USA³⁰ où ils espèrent faire fortune (CORREA, 1996). Leur foi en la religion musulmane et notamment l'éthique du travail caractéristique de la confrérie mouride les reconfortent souvent dans leur (non-)choix professionnel.

Les nouvelles rentes !

Il est incontestable que depuis les années quatre-vingts, l'esprit entrepreneurial des jeunes économistes a connu une évolution non négligeable. De nos jours, ces diplômés ont une perception plus réaliste des potentialités de l'Etat en tant qu'instance régulatrice de l'économie. Ils font preuve de plus de dynamisme lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des ressources humaines et des moyens matériels. Les perspectives de gain liées à la présence des bailleurs de fonds ont en même temps désamorcé une attitude contestataire vis-à-vis des grandes puissances, la France en tête. C'est cela le prix de leur intégration dans le nouveau système d'économie libérale.

La toile de fond ne semble cependant pas avoir fondamentalement changé. Ils sont conscients qu'il peuvent jouer un rôle actif dans l'introduction de normes modernes dans une économie où des "informalités" prennent une place prépondérante. De même, ils semblent avoir le sens de la réciprocité des échanges et souhaitent faire bénéficier leurs cadets de l'expérience acquise.

En même temps, nous sommes toujours dans une économie de rente où l'objectif premier ne consiste pas à augmenter la productivité, mais à obtenir une rente maximale. Le souci d'appartenir à une pluralité de réseaux pour y acquérir une position influente et de disposer d'un nombre aussi grand que possible "d'obligés" renvoie directement à cette économie de rente où le court terme revêt une importance primordiale. L'attitude des diplômés bénéficiant de "l'Opération maîtresards" fut significative à ce sujet. Les interlocuteurs soulignent tous qu'ils n'étaient point convaincus du bien-fondé du projet. Ils le considéraient plutôt comme un tremplin leur permettant de se diriger vers un métier intellectuellement plus satisfaisant. Cet état d'esprit n'est pas non plus absent du milieu des jeunes diplômés des années quatre-vingt-dix. Ils ont tendance à privilégier les "coups", à mener plusieurs activités de front au lieu de s'investir dans une seule activité économique en y acquérant un maximum de compétences monnayables. Au lieu de prendre des risques, c'est une attitude mimétique qui prévaut.

Reste une question de taille. L'Etat semble avoir réussi à faire émerger de nouvelles situations de rente permettant la reproduction des couches sociales les mieux nanties. Mais *quid* de tous ceux qui, eux aussi, ont investi dans l'enseignement mais qui ne bénéficient pas de conditions de départ suffisamment favorables pour améliorer leur situation ou même pour préserver leurs acquis ?

³⁰ On notera également la possibilité de participer à une loterie organisée par les autorités américaines et permettant aux gagnants d'intégrer les USA. Plusieurs des enquêtés ont déposé un dossier à l'Ambassade des USA de Dakar.

Références citées :

- BENGA, Adrien, 1994 - "Jeunes citadins et emploi salarié à Dakar, Sénégal : Le programme AGETIP et l'art de la débrouille ont la 'galère'", in ALBERT I.O. et al. (eds.), *Urban Management and Urban Violence in Africa*, International Symposium, Ibadan, 7-11 novembre, pp. 123-130.
- BERG, ELLIOT ASSOCIATES, 1992 - *Economic Policy Reform in Senegal in the 1980s*. Report Prepared for USAID/Dakar. Alexandria, 253 p., Annexes.
- CORREA Danielle, 1996 - *L'insertion des diplômés dans les marchés de Dakar*, Mémoire de maîtrise, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Département de philosophie, 88 p., annexes.
- DIOP, Momar Coumba ; DIOUF, Mamadou, 1990 - *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Paris : Karthala, 436 p.
- DURUFLE, Gilles, 1994 - *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?* Paris : Karthala, 222 p.
- GRET, IRAM, 1995. - *Analyse de la dynamique des micro- et petites entreprises et de leurs dispositifs d'appui. Tome I, Synthèse. Petits entrepreneurs et dispositifs d'appui : une rencontre difficile*. Paris, Ministère de la Coopération, Caisse française de Développement : 50 p.
- GRET, IRAM, 1995. - *Analyse de la dynamique des micro- et petites entreprises et de leurs dispositifs d'appui. Tome II, Sénégal*. Paris, Ministère de la Coopération, Caisse française de Développement : 95 p., annexes.
- NDAW Majid Diaraffe, 1984. - *Rapport sur les possibilités d'emploi pour les diplômés d'enseignement supérieur*. Dakar, septembre-janvier, 133 p.
- SARR, Aliou, 1989 - *La création d'entreprises au Sénégal : l'exemple de l'Opération "Maîtrisards"*. Mémoire de fin d'études. Dakar : Université Cheikh Anta Diop, ENSUT (Ecole nationale supérieure universitaire de technologie), 106 p.
- SENEGAL (République du) / CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1968. - *Les problèmes de l'emploi des diplômés de l'université*. Dakar, 75 p., annexes.
- SENEGAL (République du) / DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PREVISION, 1991. - *Enquête emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain.*, Dakar, DSP, 113 p. [Version non définitive].
- SENEGAL (République du) / PRIMATURE / COMMISSARIAT GENERAL A L'EMPLOI, 1991. - *Programme national de l'emploi. Sous-programme spécifiques aux diplômés de l'enseignement supérieur arabe*, s.l. [Dakar], novembre, 16 p.
- SENEGAL (République du) / PRIMATURE / COMMISSARIAT GENERAL A L'EMPLOI, 1993. - *Plan d'urgence pour l'insertion des diplômés d'études supérieures, P.U.I.D.E.S. Draft*. s.l. [Dakar], février, 29 p.
- SENEGAL (République du) / SECRETARIAT D'ETAT A L'EMPLOI, DIRECTION DE L'EMPLOI, 1985. - *L'insertion des diplômés d'études supérieures dans la vie active (1980 - 1984) Bilan descriptif*. Dakar, 38 p., annexes. [Série "Emploi des Diplômés d'Etudes Supérieures"].